


**PALMARES
inclus**

Belgaphil 13

Organe officiel de la F.R.C.P.B.

- 
- 3** Le mot du Président
 - 4** Genèse artistique d'un timbre moderne.
 - 7** L'origine des noms de localités moins connues du Congo.
 - 12** Agenda Informations & Communiqués
 - 14** Les oblitérations à bord de l'I.S.S.
 - 16** Interview de Georges Guyaux
 - 19** Les "timbres de l'occupation"(OC) dans le COB: une lecture différente (suite)

Salon International de la Philatélie et de la Numismatique



28 & 29 mars 2009

antwerp expo

Jan van Rijswijcklaan 191
2020 Anvers

Samedi de 10h00 à 18h00

Dimanche de 10h00 à 16h00

Entrée: € 3.00

FNIP VZW BOEKENBERGLEI 181-3 BE-2100 DEURNE

www.fnip.be - info@fnip.be - tel.: +32(0)486 96 22 85 - fax: +32(0)3 233 89 70

En collaboration avec la FNIP nous offrons à nos lecteurs une entrée gratuite:

Présenter ce bon à l'entrée pour une entrée gratuite le 28 mars ou le 29 mars 2009

nom:

adresse:

.....



Le mot du Président



Eddy Van Vaeck: Président National de la F.R.C.P.B.



En premier lieu, j'adresse à tous les lecteurs mes meilleurs vœux pour 2009. Bonheur et santé sont les souhaits que je formule pour vous et votre famille en mon nom et en celui de tous les collègues du comité de rédaction.

L'année écoulée n'a pas toujours été facile, mais nous avons toutefois réussi à vous présenter en temps voulu de bons et surtout instructifs articles philatéliques.

Grâce à nos, trop rares, « auteurs » nous pensons vous avoir captivés.

Bien sûr, quelques commentaires négatifs, souvent hélas peu ou pas constructifs, ont été exprimés.

Je voudrais donc conseiller à ces pinailleurs de prendre eux-mêmes la plume et de nous concocter un bon article. Ne dit-on pas « La critique est aisée mais l'art est difficile », c'est souvent exact.

À la parution du magazine, la première exposition régionale compétitive aura déjà fermé ses portes.

En effet, elle s'est déroulée à Liège le 17 janvier 2009. Nous espérons que les organisateurs sont satisfaits de leur manifestation et que les participants ont obtenu les points tant espérés, points qui leur donnent accès à la compétition nationale.

Et nous aurons encore d'autres expositions régionales compétitives cette année, à savoir : à Menin le 7 mars, à Herentals le 9 mai, à Walcourt le 3 octobre et enfin à Boortmeerbeek le 31 octobre.

L'assemblée générale de la F.R.C.P.B se tiendra, cette année, le 25 avril à 10h30 à la Maison de la Philatélie, rue Longtin 44 à 1090 – Jette, et je fais appel à tous les cercles afin qu'ils soient nombreux à y assister.

Les préparatifs pour ANTVERPIA 2010 ont atteint leur vitesse de croisière et les grandes lignes directrices se précisent. Simultanément à ANTVERPIA 2010 se dérouleront : le Championnat Européen de Philatélie, le Championnat National de Philatélie et aussi Birdpex, une exposition internationale pour les philatélistes ornithologues qui se tient tous les quatre ans. Nombre d'activités annexes sont prévues pour satisfaire les visiteurs – philatélistes. On a aussi accordé une attention toute particulière aux visiteurs non philatélistes qui apprécieront certainement un séjour d'un ou deux jours à Anvers. Vous serez tenus au courant de la suite dans les prochains magazines.

La quatrième année de Belgaphil qui débute avec ce numéro sera sans aucun doute un succès et j'invite une nouvelle fois tout un chacun à nous écrire un petit article philatélique à paraître dans les prochains numéros. Aux auteurs habituels, je rappelle que leurs articles sont toujours les bienvenus chez le rédacteur en chef.

Aux lecteurs qui changent d'adresse, et ils sont nombreux croyez-moi, je conseille de nous avertir au plus tôt de leur changement d'adresse afin d'assurer le suivi de l'envoi du magazine. Pensez-y car les numéros manquants ne sont JAMAIS envoyés par la suite. Vous pouvez éventuellement les enlever à la Maison de la Philatélie à Jette aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Avec les salutations philatéliques du Président.
Eddy van Vaeck

COORDINATION

Président

Eddy Van Vaeck
Blancefloerlaan, 165 bus 8
2050 ANTWERPEN
e.vanvaeck@klbp.be
+32 2 423 23 22

Secrétaire

Constant Kockelbergh
Avenue des Cerisiers, 21
1330 RIXENSART

Trésorier

R. Duhamel
Avenue des Erables, 14
B-1420 BRAINE-L'ALLEUD
robertduhamel@skynet.be
n° compte "Fédération"
210-0583900-12
BIC: GEBABEBB
IBAN: BE19 2100 5839 0012

Collaborateurs

Robert Duhamel
Michel Fivez

Jozef Ghys
Constant Kockelbergh
Bernard Péters
Bruno Stes
Ivan Van Damme
Filip Van der Haegen

Traducteurs

Constant Kockelbergh
Bernard Péters
Marcel Van der Mullen

Tirage

12 000 exemplaires

Prix

GRATUIT pour les membres
de la F.R.C.P.B.
€ 15,00/an abonnement

Prochain numéro

Belgaphil n° 14 paraîtra le
30 avril 2009.

Pour être publiés dans les
meilleures conditions, vos
textes et communiqués
doivent parvenir à la
rédaction au plus tard le
1 mars 2009.

Rédaction Belgaphil p/a Ivan
Van Damme
Vijverstraat 19
B-9881 Bellem
E-mail: naviemadnav@
skynet.be

Responsabilité

Chaque auteur reste
responsable du contenu de
son article.

Genèse artistique d'un timbre moderne.

Francis Dochez

Un timbre gravé est une réelle œuvre d'art imaginée et exécutée par un artiste et non le résultat d'un procédé mécanique, électronique ou photographique. Beaucoup de ces techniques sont considérées avec raison comme artistiques, mais...

Pour contrecarrer la politique d'émission des administrations postales et remonter les collectionneurs déçus, certains, comme par exemple en France, vont leur préconiser de collectionner uniquement les timbres « œuvres d'art » c.-à-d. gravés.

Ces émissions sont généralement réalisées en combinant les techniques de l'héliogravure et de la taille-douce. La partie artistique du projet est pour ainsi dire inconnue du monde des philatélistes.



Jacques Doppée est, en Belgique, un dessinateur de timbres-poste qui maîtrise parfaitement ces techniques. Il étudia le dessin à l'Académie Royale des Beaux-Arts à Bruxelles. Ses aquarelles et ses miniatures sur parchemin ou sur du papier de sa propre fabrication se retrouvent dans beaucoup de collections.

Il utilise aussi des méthodes personnelles lors de la conception de ses timbres-poste.

Nous décrivons ici celles destinées aux impressions combinant des techniques différentes.

Dessin original à l'encre de Chine du projet non adopté du timbre COB 2413 « Hautes Fagnes ». La maison avec la haie traditionnelle de cette région devait être remplacée par le panorama classique de la région. Sur le timbre émis, on reconnaît en haut à gauche une partie du projet non adopté.



Dès la réception de la commande, il recherche les éléments qui en illustreront au mieux l'esprit.

Suivant le sujet demandé, il prendra des photos, fera des esquisses ou des photocopies des éléments susceptibles d'illustrer le sujet.

Puis il réalisera un dessin d'abord au crayon, ensuite à l'encre de Chine. Ce dessin est 4 fois plus grand que le format du timbre-poste et il en fera quelques copies ainsi que des transparents.

Calque à l'échelle 4/1 du projet non adopté.

Les copies servent à tester les couleurs et à réaliser l'aquarelle définitive. Une fois acceptée, cette aquarelle originale sera remise au donneur d'ordre.

Aquarelle sur calque à l'échelle 4/1





- Le transparent servira à la réalisation du lettrage et comme modèle pour le graveur.
- La maquette constituée de l'aquarelle originale,

d'un transparent du dessin à l'encre de Chine pourvu ou non du lettrage, d'une photo couleur au format du timbre ainsi qu'au format 400%, seront remis à la commission philatélique pour approbation.

- Si des modifications sont demandées, ce qui arrive fréquemment, tout ce travail devra totalement ou partiellement être recommencé. Et cela c'est produit avec les timbres COB 2410, 2411 et 2413 dessinés par



J. Doppée et gravés par Patricia Vouez.

Négatif du transparent à 400% du projet non adopté du timbre COB 2410 « Couvin, la grotte de Neptune ». Le projet refusé, réalisé à partir d'une diapositive de la cascade, donnait l'impression de montrer une femme assise. Le projet dû être modifié.

De chaque projet, il n'est tiré que quelques exemplaires des calques, des transparents et des copies au format 400%. Ce matériel est donc relativement rare. Bien que des documents provenant des dessinateurs sont disponibles; actuellement, en Belgique, on ne trouve jamais sur le marché un tirage d'essai du graveur, comme cela arrivait précédemment.

Beaucoup de philatélistes espèrent qu'un jour le travail de ces artistes, qui font partie de notre patrimoine artistique, pourra être admiré dans un musée postal. ♦

L'origine des noms de localités moins connues du Congo.



Bien des collectionneurs belges possèdent d'anciens timbres-poste du Congo Belge, oblitérés pour la plupart. Les noms de Léopoldville, Albertville et Stanleyville leurs sont donc familiers. Nous pouvons les relier directement à des personnages bien connus.

Une deuxième catégorie est celle des dénominations typiquement congolaises, se référant à la région ou aux anciennes tribus. Reste une troisième catégorie, celle des villes dont le nom fait référence à une figure moins connue. Cet article traitera du nom de ces dernières.

1. Coquilhatville.

Ce bureau postal fut ouvert le 1^{er} juin 1896 et devint bureau de perception le 3 mars 1922.



C'était le chef-lieu de la province de l'Équateur. Le cachet fut utilisé jusqu'en 1960. L'ancienne dénomination était : Mbandaka.

Le nom se réfère à Camille-André COQUILHAT, né à Liège en 1853 et décédé en 1891.

Comme lieutenant de l'armée belge, il entra, en 1882, au service de l'« Association Internationale Africaine » qui le chargea de rejoindre l'expédition Stanley dans le Haut-Congo. Il est le fondateur de la « Force publique » constituée uniquement de jeunes Africains.

En 1886, il fut nommé commandant du district de Bangala. Après un séjour de 18 mois en Belgique, le roi Léopold II le nomma administrateur général du département « Intérieur » de l'État Indépendant du Congo. En 1889, il participa à la préparation de la conférence anti-esclavagiste.

Il était déjà gravement malade, lorsqu'il fut élu au poste de vice-gouverneur général, le 1^{er} décembre 1890.





2. Thysville

Le bureau de poste de Thysville, ouvert le 15 octobre 1905, fut élevé au rang de bureau de perception le 16 décembre 1922. Cette ville est située dans la province de Léopoldville, à mi-chemin entre Matadi et Léopoldville même. L'ancien nom de Thysville était Sona Qongo.

Albert Thys, naquit le 28 novembre 1849 à Dalhem et mourut à Bruxelles le 10 février 1915.

Après une instruction militaire, il fut affecté à la maison militaire de S.M. le Roi Léopold II où il fut chargé du secrétariat aux affaires coloniales. Sur ordre du roi il partit pour Londres prier l'explorateur Stanley, à la demande de l'« Association Internationale Africaine », d'organiser une nouvelle expédition en Afrique et dont Thys ferait partie.

En 1887, il embarqua pour le Congo. Il était convaincu que la liaison entre le port de Matadi et Léopoldville pouvait être accélérée. Il devint ainsi le cofondateur de la « Compagnie du Chemin de fer du Congo » et la ligne ferroviaire Matadi - Léopoldville fut officiellement inaugurée en 1898. Il se révéla être un excellent homme d'affaires, car plus tard il fonda, entre autres, la Compagnie des Magasins Généraux, la Compagnie du Katanga et la société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo. Il est exceptionnel que le changement de nom de la petite ville ait eu lieu alors que Thys était encore effectivement au Congo.



3. Ponthierville

Ponthierville est située dans la province orientale, au sud de Stanleyville. Un bureau postal y fut ouvert le 1^{er} juin 1911.



L'endroit doit son nom à Pierre Ponthier (° Ouffet 1858 - + Congo 25.10.1893)

Sous-officier d'infanterie, il partit pour l'Afrique en 1887. Après avoir passé quelque temps au service topographique, Ponthier fut détaché au Bangala. En 1888, il y devint le responsable du district de Basoko. En 1890, il commanda l'avant-garde de l'expédition Van Kerckhoven et libéra 250 esclaves retenus prisonniers. Après un court séjour en Belgique pour soigner une blessure, il retourna en Afrique, en 1893, comme commandant du district des Stanley Falls. Il participa, entre autres, à la lutte livrée par le baron Dhanis contre la traite des esclaves. Blessé lors des combats, il décéda des suites de ses blessures.

Lettre de Ponthierville vers Elisabethville, expédiée par la première liaison aérienne Bruxelles - Elisabethville via Stanleyville le 28 octobre 1936.





openbare postzegelveilingen

Veilingen

VAN OSSELAER

volgende veiling

zaterdag 6 juni 2009 om 13.00 uur

in zaal RUGGEHOF, Frans Van Dijckstraat 46, 2100 DEURNE BELGIE

kijkgelegenheid : vrijdag 5 juni van 17.00 tot 21.00 uur

zaterdag 6 juni van 9.00 tot 12.30 uur

WIJ VERKOPEN TEVENS UW COLLECTIE OF DOUBLETEN
EN DAT VOLGENS DE BESTE VOORWAARDEN,
NEEM CONTACT OP !!!

veilingcatalogus online

www.vanosselaer.com

info@vanosselaer.com

Koolsveldlaan 39A – 2110 WIJNEGEM – BELGIE

 0032 3 354 48 88

4. Kalina

Le cachet à date Léopoldville-Kalina fut utilisé pour la première fois le 15 mai 1929. Il fait référence à Kallina un lieutenant autrichien du 2^e lancier qui, en juin 1882, partit pour 3 ans vers l'Afrique au service du « Comité d'Étude du Haut-Congo ». Fin septembre, avec un groupe d'Européens dont Coquilhat, il voyagea vers Isanghila où, entre-temps, le capitaine Hanssens était devenu le directeur du susdit Comité.

Après un court séjour à Vivi, Kallina retourna à Léopoldville à la mi-novembre. Il avait reçu l'ordre de rejoindre Hanssens parti en mission d'inspection à Msuta. Le trajet ne pouvait s'effectuer qu'en bateau et comme aucun n'était disponible, ils décidèrent de faire le trajet en pirogue. Avec quelques indigènes et les provisions nécessaires, ils entamèrent le voyage le 23 décembre 1882 mais, arrivés aux rapides précédant les chutes Stanley, l'aventure tourna court. La pirogue chavira et, avec 3 indigènes, Kallina disparu dans les masses d'eaux tourbillonnantes. Son corps ne fut jamais retrouvé. En son souvenir, une pointe rocheuse porte son nom ainsi qu'un bureau auxiliaire de Léopoldville.

*Lettre recommandée de Léopoldville-Kalina du 5 novembre 1929 vers la Belgique
Affranchissement : Port 1,00 Fr. /20 gr pour la Belgique - droit de recommandation 1,75 Fr.
Taxe aérienne 1,50 Fr. /20 gr pour le vol intérieur jusqu'à Boma*

A suivre ...



Agenda Informations & Communiqués

Chers lecteurs,



Pour paraître dans le Belgaphil 14, soit en avril 2009, nous vous demandons, pour des raisons administratives et techniques, d'envoyer **exclusivement par courriel (e-mail)** vos annonces d'événements, vos demandes d'insertion, vos logos, etc. au rédacteur en chef Ivan Van Damme (naviemmadnav@slynet.be) ou au service « lay-out » Michel Fivez (michel.fivez@telenet.be). Attention, pour être repris dans un Belgaphil et pour les mêmes raisons, vos textes doivent être des documents au format "WORD" ou "RTF" et les logos doivent être au format "JPEG".
La rédaction.



Postzegelkring '**De Posthoorn**' heet u welkom op zijn **23^{ste} Filateliebeurs** met de medewerking van "De Studiegroep André Buzin" op zondag 1 februari 2009 in het Gemeentelijk Instituut Keerbergen, Molenstraat 2, 3140 Keerbergen.

Wat: Postzegels, postwaardestukken, brieven en briefkaartenboeken.

Inlichtingen: dhr. R. Vangrunderbeeck, Sparrenweg 13, 3140 Keerbergen, tel. 015 23 53 90.

L'**Union Philatélique Amis Réunis** organise le samedi 7 février 2009 de 9h à 17h sa **10^e bourse philatélique**, Salle "le Pirotia", Rue du Pirotia 56, B-6060 Gilly (Charleroi).

Entrée gratuite; parking.

Renseignements : Londot Michel, tél et fax: 071 41 59 10, GSM: 0475 73 80 49,

Delande Guy, tél:071 42 15 97, GSM: 0473 24 84 09



Op zondag 22 februari 2009 van 9 tot 16 uur organiseert de **Lokerse Postzegelkring** een **nationale postzegelbeurs** in het Parochiaal Centrum "St. Anna" Veerstraat 10, 9160 Lokeren.

Inlichtingen: Roger Van der Straeten, tel. 052 47 85 93.



De filatelieclub "**De Postiljon**" organiseert op zondag 1 maart 2009 van 9 tot 15:30 uur zijn **8^{ste} Nationale Filateliebeurs**. Postzegels, poststukken, postwaardestukken, briefkaarten...

Deze beurs vindt plaats in de cafetaria van de Sporthal, Sportveldweg 6, BOORTMEERBEEK.

Toegang gratis, ruime parking, station NMBS in de buurt.

Inlichtingen: Mevr. Ida Van Rillaer

Postzegelclub "**De Leiestreek**" uit Bissegem organiseert zijn **19^{de} ruilbeurs** voor alle verzamelingen op zaterdag 7 maart 2009 van 9 tot 17 uur in het Ontmoetingscentrum De Neerbeek, Vlaswaagplein te Bissegem. Toegang gratis. Parking, broodjes en dranken.

Reservaties en inlichtingen: Fr. Naert 056/350250 of G. Depoorter 056/356759.

7 en 8 maart - **FILAMEN 2009** - **regionale tentoonstelling met wedstrijd karakter** voor West- en Oost-Vlaanderen in MENEN, Koninklijk Atheneum, Vander Merschplein, 54.

Doorlopend open van 10 tot 17 uur - toegang gratis. Voorverkoop van diverse speciale uitgiften.

Op zondagochtend om 11 uur uiteenzetting door de heer Roger Verpoort over De kleurendrukproeven van de Elströmuitgifte". Bijzondere "mijnzegel" van het stadhuis van Menen.

Info J. Dujardin 0498/284727 .

Le **Cerle Philatélique de la Vallée de l'Escaut** organise sa **28^e Bourse des Collectionneurs** le dimanche 8 mars 2009 de 9 à 17 heures dans la salle "Fort Debout", rue de Jollain à Hollain.

Entrée gratuite, autoroute E42, sortie 31, itinéraire fléché.

Renseignements et réservation: Mr. Claude Delrue tél. 069 23 44 26.

L'**Association Philatélique des Institutions Financières ou Assimilées** A.P.I.F.A. vous

invite à leur **Bourse Philatélique Annuelle** le 14 mars 2009 de 10 à 17 heures.

Entrée gratuite.

Centre Culturel "NEKKERSDAL", Bd. Emile Bockstael 107, 1020 Bruxelles-Laeken.

Renseignements: Erik Verbeeck, tel. 02 380 47 54, ou Robert Rom, tel. 02 731 19 34

Le Cercle **"PHILA CULTURE D'EVERE"** organisera sa **10^e bourse d'échanges** le samedi 14 mars 2009 de 9 à 17 heures dans la salle de "l'Espace Toots" (Académie de Musique), Rue Ed. Stuckens, 125 (vers Helmet), 1140 Bruxelles (Evere).
Entrée gratuite, parking gratuit accessible par la rue Van Assche.
Tram 55 - Bus 54 (arrêt Place de la Paix).
Renseignements: Mme Gérard-Tomassi, Av. Henri Dunant 4/54, 1140 Bruxelles, tél. 02 726 67 32.



Le **Cercle Philatélique PK EVERE CP** organise sa **Bourse du Printemps** le samedi 28 mars 2009 de 10 à 16 heures qui aura lieu au G.C.EVERNA, rue Saint Vincent 30 à 1140 Evere.
Entrée gratuite. Renseignements: Frans Poppe, tél. 02 705 41 69.

Le Cercle Philatélique de Florennes organisera le dimanche 29 mars 2009 de 9 à 17 heures en la salle de l'Institut St. Joseph, rue de Corenne 1 à 5620 Florennes, sa 8^e Bourse Multicollection.
Vente spéciale d'un Duostamp sur Florennes. Parking aisé.
Renseignements: M. Charles Henuzet tél. 071 68 71 41 et M. Antoine Hardy tél. 071 66 87 59.

Le **Cercle Philatélique de Montignies sur Sambre** organise sa **10^e bourse philatélique et toutes collections** le samedi 4 avril 2009 de 9h à 17h à l'institut Saint Valentin, avenue du Centenaire, Montignies sur Sambre (en face et à côté du parking Reine Fabiola) entrée gratuite.
Renseignements: Mme Odette Canale, Place des Porions, 4/19, Montignies-sur-Sambre 6061, tél. 071 33 44 13.

Zaterdag 18 april 2009 -- 10h tot 16h - **9^e Dag van de Filatelist Roeselare**
Organisatie : **Verstandhouding West-Vlaamse Postzegelkringen**
Plaats : Ten Elsberge, Mandellaan 101 8800 Roeselare
Programma: Uiteenzettingen Walter Major : aérofilatelie en Frans Danneels : PennyBlack
Eénkadertentoonstelling, Uitslag Bekerwedstrijd Eugène Manhaeve
Info: Frans Danneels, Walbrugstraat 16, 8020 Oostkamp tel. 050 82 38 82.

Le **Cercle Philatélique Auvélaisien** organise sa **17^e Bourse Internationale des Collectionneurs**. Elle se tiendra au Hall Omnisports d'Auvélais (Sambreville) le dimanche 19 avril 2009 de 9h à 17h. Entrée payante : € 1,00. Présence de nombreux négociants renommés.
Exposition de propagande. Parking aisé, bar et petite restauration.
Renseignements : Charles Bruart, Président tél. 071 77 10 55

De **Koninklijke Vlaamse Bond van Postzegelverzamelaars** KVBP afdeling Diest organiseert op zondag 10 mei 2009 en zondag 4 oktober 2009 een **Nationale ruildag** voor postzegels en varia van 9 tot 15 uur in Zaal SCANFIS, St. Hubertusplein 2 - Dorp, 3290 Schaffen.
Info: Denis Winderix, Diestsebaan 111, 3290 Diest, tel. 013 31 11 05.

Les oblitérations à bord de l'I.S.S.



J. Lauwers-Bekaert: Commissaire National Astrophilatélie

Un de nos lecteurs avait quelques doutes concernant l'authenticité des oblitérations faites à bord que l'on trouve sur les documents ayant voyagé, émis en 2007 et 2008 par la firme RKK Energiya. Je me suis donc renseignée auprès de spécialistes réputés dans ce domaine et j'ai appris ceci. Je cite :

« Les vols Apollo 11, Apollo 15, Saliout 6, Saliout 7 et la station spatiale MIR étaient les seuls à disposer d'un cachet postal. Jusqu'à ce jour, il n'y a pas de cachet postal à bord de l'I.S.S., la Station Spatiale Internationale. Les deux oblitérations (fig. 1 et 2) ont été éditées par RKK Energiya. Il y a quelques années RKK Energiya avait élaboré un plan pour avoir un



fig 1



fig 2

cachet postal à bord de l'I.S.S. et, ensuite, vendre très cher les documents postaux oblitérés. A ma connaissance, ce plan ne s'est jamais concrétisé. Suivant les règlements pour l'astrophilatélie, on peut montrer dans sa collection du matériel ayant voyagé à bord d'un engin spatial. Une enveloppe munie d'une empreinte officielle, quoique non postale, de l'I.S.S. satisfait aux règlements. » W. Hopfenwieser, nov. 2008.

L'empreinte de la fig. 1 fut appliquée sur des documents ayant voyagé à bord

de I.S.S. jusqu'à fin 2006. Vous remarquerez le mot « Russia » dans le haut de l'empreinte et les « deux petites fusées » à gauche et à droite de l'empreinte. Ce cachet fut tellement utilisé qu'il en devint illisible et un second cachet (fig. 2) fut amené à bord de l'I.S.S. début 2007/vol Soyouz TMA-10, sans « Russia et sans fusées » dans l'empreinte.

On peut cependant trouver des documents postaux portant l'empreinte de la fig. 1 ou 2 pour le vol de Soyouz TMA-10/avril 2007. A partir du mois de septembre 2007/Soyouz TMA-11, seul le cachet de la fig. 2 est utilisé.

Un seul cachet à date mobile se trouve à bord de l'I.S.S.



Certains appellent ce cachet de « marque postale de service » (service postmark). Les collectionneurs ne peuvent avoir des documents ayant réellement voyagé que s'ils sont pourvus de cette « marque postale de service ».

Mes remerciements à :

W. Hopfenwieser (A), J. Dierauer (CH), I. Rodin (R), Dr. St. Bruylants pour leurs renseignements et à
• Jean-Marie Verhalle pour les illustrations.

Interview de Georges Guyaux

Constant Kockelbergh: Secrétaire de la F.R.C.B.P.



Chapelle-lez-Herlaimont, déjà entendu parler ? Oui, bien sûr, c'est là que réside Monsieur GUYAUX, Georges pour les amis. Il est premier vice-président de la F.R.C.P.B. et un éminent philatéliste.

Et si nous sommes avec Georges en ce moment, c'est pour lui poser quelques questions sur son parcours philatélique.

Georges, comment tout cela a-t-il commencé ?

Bien que postier depuis 1958, j'ai seulement commencé à collectionner après mon mariage en 1963 en achetant, comme beaucoup, les nouveautés de Belgique que j'ai ensuite complétées avec les années antérieures. Mais c'est à la fin des années soixante, lors d'une exposition, que j'ai pu admirer quelques feuilles de la collection de M. Noirsant sur les timbres « Médaillon » et que j'ai été fasciné par les "retouches" dont certaines déforment complètement la gravure originale du timbre.

Les variétés « cercles », les plis accordéons ainsi que les oblitérations et les diverses destinations ont été autant de facteurs qui ont déterminé mon choix et inspiré ma façon de faire de la philatélie.

Avez-vous été guidé ou avez-vous dû vous débrouiller seul pour élaborer votre collection ?

A partir de ce moment, j'ai dû me débrouiller seul. Afin d'acquérir un maximum de connaissances sur le sujet, je me suis donc plongé dans la lecture d'ouvrages et d'articles ayant pour sujets, de près ou de loin, les timbres « Médaillons » et aussi les « Epaulettes ».

Entre-temps, en effet, j'avais aussi été attiré par le timbre « Epaulettes » : d'abord, il est dû au même graveur et ensuite, le « Médaillon » est, en partie, issu de l'« Epaulette », en effet, ils représentent tous deux S.M. le Roi Léopold I^{er}.

Mais en 1987, lors d'une exposition précompétitive à l'aéroport de Charleroi - Gosselies où j'exposais pour la première fois mon étude sur les timbres médaillons, j'ai fait une importante rencontre en la personne de Jean Vanhingeland. C'est au cours de l'entretien entre l'exposant et le jury que j'ai fait sa connaissance, ses remarques et les conseils qu'il m'a prodigués à l'époque, me sont parfois encore très utiles aujourd'hui.



1) Variété, cercle de 4 mm à cheval sur l'épaulette et le feuillage inférieur gauche.
Timbre 52 de la planche IV de 1856



2) Variété dite « planche fêlée ». Un trait sous le chiffre 40 de droite dû à une fêlure de la planche. Timbre 170 de la planche de 1849 (le deuxième état de la planche)



3) Curiosité : pli accordéon

Quand avez-vous commencé à participer aux compétitions et avec quels résultats ?

Ma première participation à une exposition compétitive remonte à 1988 lors d'une exposition provinciale à Chapelle-lez-Herlaimont où j'ai obtenu d'emblée une médaille d'Or avec 90%. L'année suivante, en 1989, j'ai exposé ma collection lors de l'exposition nationale à Couvin avec comme résultat 90% et une nouvelle médaille d'Or. La porte vers la compétition internationale était ouverte, mais j'ai encore attendu 6 ans avant d'y exposer. Il fallait, en effet, que je renforce ma collection par l'apport de pièces rares et dès lors, onéreuses pour certaines d'entre elles. Et c'est ainsi que j'ai récolté une médaille de Grand Vermeil avec 85% pour ma participation à Capex 96 à Toronto au Canada, une médaille d'Or avec 90% lors de Philexfrance 99 à Paris et enfin, à nouveau une médaille d'Or avec 93% à Belgica 2001.

Où vous êtes-vous procuré le matériel nécessaire à votre progression et où le trouvez-vous actuellement ?

Au début, j'achetais mes pièces chez les négociants, mais très vite, je me suis aperçu que les pièces intéressantes et rares ne pouvaient s'acquérir que dans les ventes publiques et c'est là que j'achète actuellement, je suis d'ailleurs un participant assidu de ces ventes.

Georges, une question inévitable, faut-il un gros budget ?

Oui et non, cela dépend du type de collection que vous voulez élaborer. Une étude sur une petite émission de timbres modernes n'est pas très onéreuse, par contre, une étude approfondie sur des timbres classiques demande un certain investissement, à fortiori si l'on veut participer à des expositions internationales. C'est pourquoi on voit de plus en plus de collections portant sur des sujets modernes : Velghe, Elström, oiseaux de Buzin, Albert II, Servipost, blaster, etc., l'important pour un philatéliste est de collectionner ce qui lui plaît en fonction de ses moyens financiers. Abstraction faite du rang des médailles que l'on obtient, j'aime citer une phrase de Jean Vanhingeland : « On ne juge pas un philatéliste pour ce qu'il possède, mais pour ce qu'il est ».



Ce n'est pas sans raison que vous êtes premier vice-président fédéral, racontez-nous un peu votre parcours.

J'ai commencé à être connu dans le monde philatélique lorsqu'en 1983, M. Willy Balasse m'a ouvert les colonnes de son célèbre « Balasse magazine » afin de faire connaître certaines de mes découvertes. Par la suite, en collaboration avec M. Mario Tavano, j'ai participé à la publication d'ouvrages sur les reconstitutions des planches du timbre « Médaillon », ensuite, ce furent des articles dans La Revue du Timbre, Prophina, Hainaut Phil, etc...

Et c'est ainsi que, un peu grâce à toutes ces contributions, j'ai été nommé commissaire provincial du Hainaut en classe « Traditionnelle » en 1985, administrateur de la Fédération en 1992, juré provincial en 1993, secrétaire provincial en 1996, juré national en 2003 et premier vice-président national en 2004. Au cours de ces années, j'ai été récompensé par la médaille du mérite philatélique provincial en 1988 et par la médaille du mérite philatélique national en 2004. Je suis aussi devenu membre correspondant de l'Académie de Philatélie de Belgique en 1998 et j'ai eu l'honneur d'y être élu membre titulaire en



4) Relation postale Belgique – Java. Convention postale du 8 février 1856. Port 1 Fr. par 15 gr par voie de France via Marseille
Lettre affranchie à 1 Fr. expédiée de Gand à Salatiga (Java) le 5 octobre 1859 et réexpédiée vers Samarang. Marque 30 cents à
payer pour le transport par bateau venant de Singapour.

2001; j'y occupe le fauteuil de M. Michel Fontinoy depuis 2003. Et enfin, j'ai été élu membre de l'Académie Européenne de Philatélie en 2008.

Tout le monde le constate, les collectionneurs et les philatélistes vieillissent : aussi, comment voyez-vous l'avenir de la philatélie ?

Lorsqu'aux préventes, je vois le nombre de personnes qui font la file pour acheter les nouveaux timbres-poste, je me dis que la philatélie a encore de beaux jours devant elle. Néanmoins, le nombre de départs dus au vieillissement n'est pas compensé par un nombre équivalent d'arrivées, ainsi le nombre de collectionneurs a sensiblement diminué au cours des deux dernières décennies. Mais malgré tout, j'envisage l'avenir de la philatélie avec optimisme, car beaucoup de ceux qui ont collectionné dans leur jeunesse reviennent un jour ou l'autre à la philatélie.

Georges, mes félicitations. Quelle évolution entre l'époque de l'achat des nouveautés en 1963 et votre entrée à l'Académie Européenne de Philatélie en 2008. Également tous mes remerciements pour avoir répondu à mes questions et avoir ainsi permis aux lecteurs de connaître et d'apprécier, je l'espère, votre magnifique parcours philatélique.

Bonne continuation.

Le reporter de service,
C. Kockelbergh. ♦

Les "timbres de l'occupation" (OC) dans le COB: une lecture différente (suite)

Marcel Van der Mullen



Richter distingue deux types de ce timbre: A-type I et A-type II.

D'après Richter, le A-Type I a été mis en vente presque simultanément avec les timbres OC20 (50 Cent./ 40 Pf.) et OC17 (1F.25Cent./ 1M.), c-à-d. début février 1917. D'après lui, le A-Type II ne serait mis en vente qu'à Berlin à la fin du mois d'octobre 1918. Deux semaines plus tard, le A-Type II était bon pour le panier. Il est donc fort improbable qu'un négociant ou un collectionneur achète ces timbres à Berlin, puis les envoie en Belgique pour les présenter comme affranchissement d'une lettre à renvoyer à Berlin ou une autre destination.

Et pourtant, c'est bien ce qui s'est passé ! Le récit de cette histoire, racontée par Richter en 1921, est trop belle pour ne pas vous la conter. Un collectionneur notoire de Netzschkau achète 100 timbres de 6F.25Cent. A-Type II, les colle sur des petites enveloppes, qu'il envoie dans un paquet contenant d'autres enveloppes affranchies de timbres de 1F., 1F.25Cent. et 2F.50Cent., à un ami, postier allemand à Bruxelles. Celui-ci les retourne début novembre à son collègue à Netzschkau, lettre par lettre.

Dans les années vingt, ces enveloppes refont surface chez les négociants en Allemagne. Au début des années quarante, la presse philatélique allemande mettait « l'authenticité » de ces enveloppes en doute. Après enquête, un *Oberprüfstelle* décide que ces timbres, utilisés pour l'affranchissement de lettres, sont sans aucun doute à considérer comme authentiques, pour autant qu'ils aient été annulés par le cachet postal *Brüssel * 1 i*. Cette lettre est à nouveau une lettre avec un timbre-poste authentique, avec un cachet authentique de Bruxelles 1, un cachet authentique du service de la censure, une étiquette authentique de recommandation, elle a suivi la voie postale normale et en plus, au dos, il y a le cachet d'arrivée authentique de Netzschkau ! Mais l'affranchissement est tout à fait fantaisiste. Nous disons donc tous : c'est une lettre « philatélique ! ».

27 juillet 1917 – OC16

(Source : Arrêté N° 121, 27.07.1917, Amtsblatt N° 26, 16-27.07.1917, p. 110)

Par l'arrêté du 27 juillet 1917, l'Administration postale allemande annonce que le timbre-poste existant avec surcharge « Belgien 15Cent. » sera remplacé dès l'épuisement du stock par un timbre de couleur bleu violet. Le timbre

Fig. 9 - Lettre « fabriquée » dite « Lettre Netzschkau »
- avec cachet de BRÜSSEL / -6.11.18 / * 1 i
et cachet d'arrivée de NETZSCHKAU / -9.11.18 / * a *

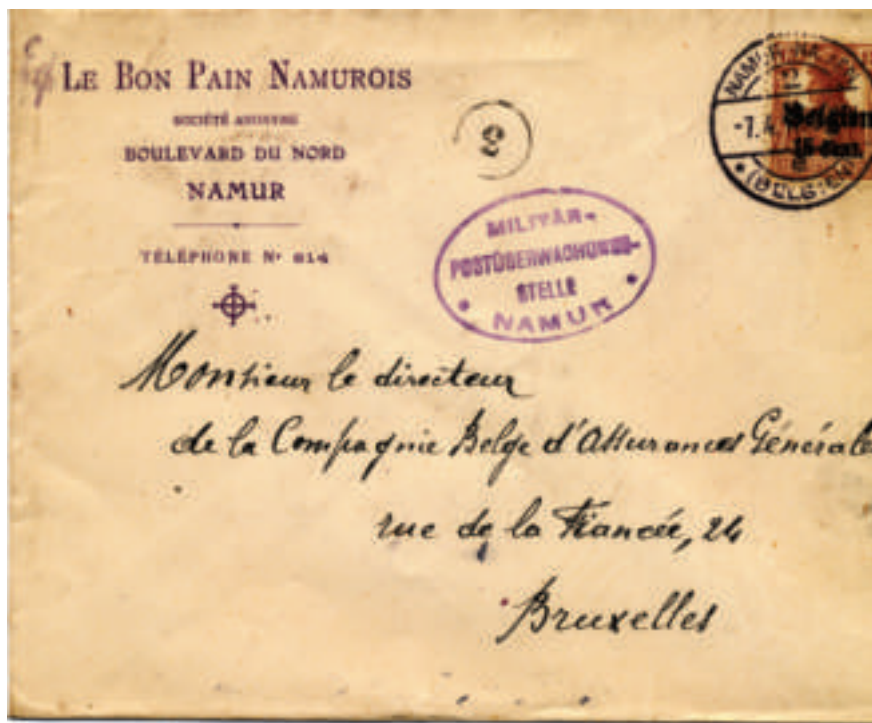


Fig. 10 - Tarif : 01.06.1916-30.09.1918 – Lettre simple jusqu'à 20 gr. : 15 c.
De Namur 07.04.1917 à Bruxelles.
Affranchissement : OC15 (15 Cent./15 Pf. bistre)

Fig. 11 – Tarif : 01.06.1916-30.09.1918 – Lettre simple jusqu'à 20 gr. : 15 c.
D'Anvers 13.07.1918 à Anvers. Affranchissement : OC16 (15 Cent./15 Pf. violet)



à 10 c. et le tarif des imprimés jusqu'à 50 gr. de 3 c. à 5 c. A l'occasion de cette augmentation de tarif, deux nouveaux timbres ont été émis, nous dit l'arrêté N° 119 du 6 septembre 1918 : un timbre surchargé « 2 Cent. » et un timbre surchargé « 20 Cent. ». Le timbre-poste de 2 c. servira de complément aux timbres de 3 c. et de 8 c., ainsi qu'aux cartes postales de 8 c. et aux cartes avec réponse de 8 c. + 8 c. Les bureaux de poste étaient priés de vendre d'abord les timbres de 3 c. et de 2 c. au lieu des timbres de 5 c. de même que les timbres de 8 c. et de 2 c. au lieu des timbres de 10 c., à condition que les acheteurs étaient d'accord.

OC15 (15Cent./15 Pf. bistre) aura un petit frère, dénommé au COB OC16 (15 Cent./Pf. violet). Richter annonce pour ce timbre pas moins de 4 nuances de couleur : « violett, schwarzviolett, mattviolett et trübviolett » ! Le catalogue Michel Deutschland Spezial a réduit cela à deux nuances : bleu violet et violet foncé. D'après Richter, les premiers timbres en bleu violet ont été mis en vente dès la fin juillet 1917.

1^{er} octobre 1918 – OC10 – OC17
(Source : Arrêté N° 119, 06.09.1918, Amtsblatt N° 28, 01-06.09.1918, p. 102)

Les nouveaux tarifs postaux, entrant en vigueur le 1^{er} octobre 1918 ont été publiés avec 5 semaines d'avance. Le tarif au Gouvernement Général de la lettre simple augmentait de 15 c. à 20 c. le tarif des cartes postales passait de 8 c.

Un premier stock de ces nouveaux timbres a été envoyé d'office aux directions de poste ainsi qu'aux bureaux de poste de Bruxelles 1 et 2. Ceux-ci étaient priés de les fournir aux bureaux de poste de leur canton.

Ces nouveaux timbres ont été repris au catalogue COB sous les numéros OC10 (2 Cent./2 Pf. gris) et OC17 (20 Cent./25 Pf. jaune). Nous attirons l'attention sur le fait que la couleur des timbres est une matière délicate. Un exemple : au catalogue Michel Deutschland 1964/1965 la couleur du 2 Cent. est « gelbgrau » (jaune gris) tandis qu'à l'édition Michel 2007 le jaune gris est devenu « mattbraunoliv » (brun-olive terne) ! Demandez à votre peintre de peindre vos murs en brun olive terne. Il me semble que le « gris » du COB est à la fois correct et un peu plus simple !

Ces deux timbres illustrent parfaitement ce que nous disions plus haut : un collectionneur se spécialisant en histoire postale a tout intérêt à connaître les dates d'émission des timbres-poste. Une classification chronologique sur base des valeurs nominales ne lui sera que peu utile. Par contre, lorsqu'il sera conscient du fait que le timbre de 2 c. et celui de 20 c. n'étaient disponibles aux guichets qu'à partir du 1^{er} octobre 1918, sachant que 6 semaines plus tard l'Armistice a été signé, il en déduira logiquement que le nombre de pièces postales ayant circulé pendant cette courte période et se retrouvant aujourd'hui dans les collections, sera plutôt restreint.

Comme philatéliste averti, il sait qu'à la même date du 1^{er} octobre 1918 la frontière du territoire des Etapes a été déplacée d'une façon considérable vers l'est. Un mois plus tard, le 1^{er} novembre 1918, une partie très importante du Gouvernement Général a été transférée au territoire des Etapes. Il en résulte qu'un nombre très réduit de bureaux de poste ont pu faire usage de ces deux nouveaux timbres. Les bureaux de poste en activité après le 1^{er} novembre se trouvent dans la partie violette du dessin ci-contre.

Quelques bureaux bruxellois ont également continué à fonctionner après le 1^{er} novembre. Ils ont été fermés le 13.11.1918. En plus, à cause des circonstances de guerre, les timbres ne sont pas parvenus dans tous ces bureaux.

Ces trois éléments expliquent évidemment la rareté des envois postaux de cette dernière période de la poste allemande en Belgique.

Les esprits curieux parmi nous se demandent évidemment pourquoi la « Deutsche Post- und Telegraphen-Verwaltung » en Belgique décide, à quelques semaines de la fin de la guerre, de mettre en route une augmentation des tarifs postaux et de lancer deux nouveaux timbres-poste. Surtout lorsque l'on considère que Max von Baden a été nommé Chancelier du Reich le 3 octobre 1918 et que ce jour même celui-ci introduit auprès de Woudrow Wilson, le président américain, une demande pour ouvrir des négociations de paix. Il faut savoir qu'à la date du 1^{er} octobre 1918, les tarifs postaux en Allemagne ont été augmentés, non



Fig. 12 – Tarif: 01.10.1918 jusqu'à la fin : lettre simple jusqu'à 20 gr. : 20 c.
De Liège 11.X.1918 à Bruxelles.
Affranchissement : 2 x OC10 (2 Cent./2 Pf. gris)
+ 2 OC13 (8 Cent./7 ½ Pf. orange) = 20 c.

Fig. 13 – Tarif: 01.10.1918 jusqu'à la fin : lettre pesante : 20 c. + 10 c. par 20 gr. en plus.
De Verviers 08.11.1918 à Bruxelles.
Affranchissement : poids 80 gr. : 2 x OC17 (20 Cent./Pf. jaune)
+ 1 x OC14 (10 Cent./Pf. rouge-rose) = 50 c.



seulement à cause de l'inflation galopante, mais également comme une espèce d'impôt de guerre pour le financement des dépenses militaires. De là, le nom de « Kriegsmarken », timbres de guerre. Puisque Berlin considérait la poste allemande en Belgique comme faisant partie de la « Deutsche Reichspost », une augmentation des tarifs en Belgique en découlait tout naturellement.

Pour conclure, nous proposons une autre classification des timbres d'occupation de OC10 jusqu'à OC25, une lecture différente de celle du COB et d'autres catalogues d'ailleurs. Cette classification n'est pas basée sur la valeur nominale de 2 Cent. jusqu'à 6F.25Cent., mais bien sur la date d'émission des timbres. Il me semble d'ailleurs que ce classement reflète fidèlement la politique d'émission de la poste allemande en Belgique pendant la Première Guerre mondiale. Je ne doute pas qu'à l'avenir, d'autres réussiront à affiner ces données et que « fin juillet » et « début février » sera remplacé par une date précise.

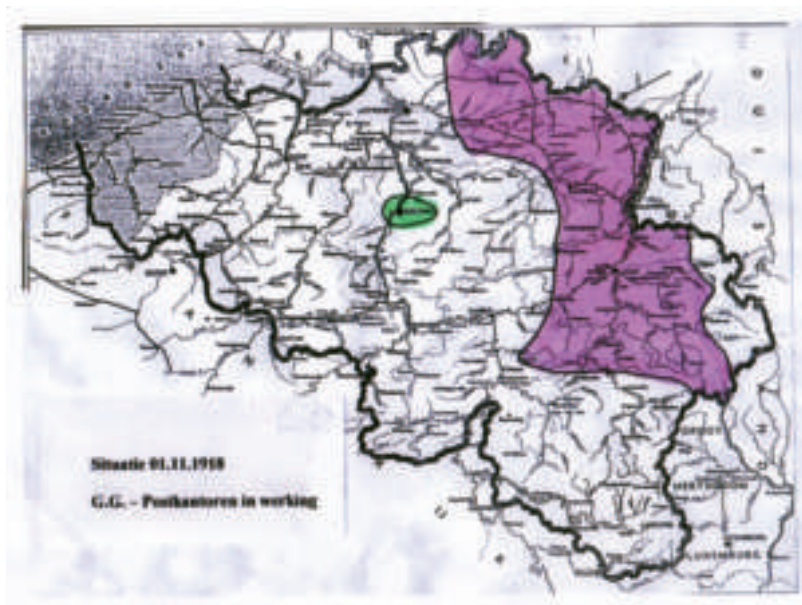
Les timbres d'occupation OC10 jusqu'à OC25

Classification suivant la date d'émission

Code	Valeur nominale / couleur	Date d'émission	Année
OC11	3 Cent./3 Pf. brun	Fin mai	1916
OC12	5 Cent./5 Pf. vert	Fin juillet	1916
OC14	10 Cent./10 Pf. rouge-rose	Fin juillet	1916
OC18	25 Cent./20 Pf. outremer	Fin juillet	1916
OC13	8 Cent./7 ½ Pf. orange	Fin juillet	1916
OC15	15 Cent./15 Pf. bistre	Fin juillet	1916
OC19	40 Cent./30 Pf. chamois	Fin juillet	1916
OC20	50 Cent./40 Pf. carmin	début février	1917
OC23	1F.25 Cent./1 M. carmin	Début février	1917
OC25	6F.25 Cent./5 M. carmin	Début Février	1917
OC24	2F.50 Cent./2 M. bleu	Fin mai	1917
OC16	15 Cent./15 Pf. violet	Fin juillet	1917
OC22	1F./80 Pf. rose	2 avril	1918
OC10	2 Cent./2 Pf. gris	1 ^{er} octobre	1918
OC17	20 Cent./25 Pf. jaune	1 ^{er} octobre	1918
OC21	75 Cent./60 Pf. lilas	1 ^{er} novembre	1918

Postface

Dans la deuxième partie de notre article nous avons attiré l'attention du lecteur sur le fait qu'il ne faut pas trop se fier aux couleurs et nuances des couleurs des timbres. Quelle ne fût pas notre surprise de constater en consultant l'édition 2008/2009 du Michel Deutschland catalogue et le Michel Deutschland-Spezial 2009 – parus en septembre 2008 – que l'éditeur a modifié un grand nombre de dénominations de couleurs qu'il avait pourtant utilisé pendant des années. Voici les modifications pour la première série de 9 timbres :



N° Mi	Surchargée	Dénomination de couleurs 2007	Dénomination de couleurs 2008
1	3 C/3Pf	hell- bis dunkelbraun	dunkelbraunocker bis schwarlichockerbraun
2	5 C/5Pf	grün (Töne)	schwarzlichopalgrün
3	10C/10Pf	karmin, rot	karminrot bis lebhaftrotkarmin
4	25C/20Pf	ultramarin	(dunkel)lilaultramarin
5	50C/40Pf	rotkarmin/braunschwarz	(dunkel)karminrot bis lilarot/schwarz
6	75C/.60Pf		
a		purpurviolett	dunkelgraulila bis schwärlichrosalila
b		lila (Töne)	dunkelpurpur
7	1Fr/80Pf	karminrot/braunschwarz auf rosa	karminrot (Töne)/schwarz auf hellrosa
8	1Fr25C/1 M	rot	dunkelkarminrot bis dunkelbraunlichtrot
9	2Fr50C/2 M	blau	schwärzlichlichtblau

Quelqu'un peut-il expliquer la différence entre « braunocker » et « ockerbraun » ?

Nous invitons les lecteurs à établir le même tableau pour la deuxième série de timbres, du OC10 jusqu'au OC25. Un bon conseil pour les collectionneurs : ne jetez pas vos vieux catalogues Michel-Deutschland. Sans eux, vous risquez de vous y perdre !

Mortsel, 13.11.2008 ■

Postzegelveilingen
VAN LOOY
VAN LOOY

Frankrijklei 120
2000 Antwerpen
Tel.: 03/ 232 22 05
Fax: 03/ 225 18 73

info@vanlooystampauctions.com
www.vanlooystampauctions.com



Inscrivez-vous pour le catalogue gratuit au 03/232 22 05,
info@vanlooystampauctions.com ou par une lettre au
Van Looy & Van Looy, Frankrijklei 120, 2000 Antwerpen.

Pourquoi pas vendre votre collection ou vos doubles en enchères?
Nous acceptons des lots pour notre vente d'Avril jusqu'au 15/03/2009.
Contactez-nous pour une expertise gratuite de votre collection.

Vous aussi, vous désirez une collection complète ! Souscrivez un Abonnement timbres-poste



Si facile et plus avantageux...



Pour info : appelez directement le 015 285 811 ou envoyez un e-mail à philately@post.be

écrivez à
Stamps & Philately
Egide Walschaertsstraat 1
2800 Mechelen

www.philately.post.be